

Procès-verbal assemblée générale annuelle 2018-2019

Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent

Samedi 18 mai 2019 | 13h
La Station | 40, rue St-Germain Est à Rimouski

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et appel des présences ;
2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 mai 2018 ;
5. Suivi du procès-verbal de l'AGA du 12 mai 2018 ;
6. Présentation du rapport d'activités 2018 ;
7. Présentation et adoption des états financiers 2018 ;
8. Ratification des actes des administrateur.trice.s ;
9. Suivi de la démarche du Lac-à-l'épaule ;
 - 9.1. Résumé des rencontres ;
 - 9.2. Retour sur le sondage destiné aux membres ;
10. Orientations et actions 2019-2020 ;
 - 10.1. Nouvelles directions ;
 - 10.2. Prévisions financières 2019 ;
 - 10.3. 20^{ième} Salon des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent ;
 - 10.4. Assemblée générale spéciale (février-mars 2020) ;
 - 10.5. Kollaboration 2020 ;
 - 10.6. Recommandations des membres ;
11. Élection au conseil d'administration ;
 - 11.1. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection ;
 - 11.2. Mise en candidature pour les postes n°4 et n°5 ;
 - 11.3. Élection ;
12. Varia ;
13. Levée de l'assemblée.

Étaient présents

Membres actifs : David Booth, Josée Desjardins, Marie-Nelly Marmen, Chantal Poirier, Manon Lortie, Louis Lagacé, Caroline Roberge

Autre assistance : Virginie Chrétien, Marie Pierre Daigle, Ginette Lepage, Julien Verret

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et appel des présences

Marie-Pierre Daigle déclare l'assemblée générale ouverte et confirme les présences.
Il est 13 h 15.

2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée

Michèle Amiot propose Ginette Lepage à la présidence de l'assemblée générale et Virginie Chrétien à titre de secrétaire. Accepté à l'unanimité.

Michèle Amiot propose

Adopté à l'unanimité

RES-AGA.2019-05-18-01

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ginette Lepage procède à la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci est adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité

RES-AGA.2019-05-18-02

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 mai 2018

Caroline Roberge propose que soit considéré comme lu le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2018 puisqu'il a été envoyé à l'avance.

Chantal Poirier propose

Adopté à l'unanimité

RES-AGA.2019-05-18-03

5. Suivi du procès-verbal de l'AGA du 12 mai 2018

Ginette Lepage dirige le suivi lié aux points du PV de l'an dernier qui méritent un suivi. Les membres présents et les invités n'ajoutent aucune information.

6. Présentation du rapport d'activités 2018

Josée Desjardins, actuelle présidente du conseil d'administration présente le rapport d'activité de l'année 2018. Elle en fait le vulgarisation, appuyé par le document écrit projeté. Elle insiste sur quelques points majeurs :

- Elle mentionne la malheureuse diminution, encore cette année, des membres actifs au sein de la Corporation. Cette baisse a grandement motivé la mise en branle de la démarche du lac-à-l'épaule souligne-t-elle. Julien Verret demande à quoi est attribuable principalement cette diminution. Il est difficile de savoir précisément, mais la présidente

du c.a. répond que l'adhésion annuelle est directement liée à l'intérêt financier d'avoir un rabais lors de l'inscription au Salon. Bien souvent, l'artisan ne renouvèle pas s'il n'envisage pas de participer au Salon cette année là.

- Elle attire notre attention sur le fait que la Corporation a obtenu son premier financement au CALQ grâce au projet Microcosme qui se terminait en 2018 avec un dernier lieu de diffusion.

- On remarque, grâce à un tableau statistique inclus dans le rapport d'activité, que le projet Kollaboration attire un grand nombre d'artistes de l'extérieur de la région du Bas-Saint-Laurent. Ce qui est très positif.

- Puisque la Salon est l'activité phare de la Corporation, Josée Desjardins détaille davantage cette portion du rapport. Il est mentionné d'ajouter le nom de la récipiendaire du Prix coup de Cœur, Judith Raymond, au rapport écrit.

7. Présentation et adoption des états financiers 2018

David Booth, actuel trésorier, présente les États Financiers 2018 adoptés par le conseil d'administration. Il nous invite d'emblée à la page 13 en Annexe A où y est ventilé l'ensemble des produits. Le total s'élève à 89 784\$. Il nous invite ensuite à la page 4 qui dresse le portrait des dépenses qui s'élèvent à 102 406 \$. L'année 2018 est donc déficitaire de 12 652 \$. Sont ensuite présentées les autres pages du document. Les explications sont très claires. Selon nos règlements généraux les états financiers doivent être adoptés uniquement pas le c.a. et non en AGA. Ce qui fut fait lors du précédent c.a.

8. Ratification des actes des administrateur.trice.s

Louis Lagacé propose la ratification des actes des administrateurs.

Louis Lagacé propose

Adopté à l'unanimité

RES-AGA.2019-05-18-04

9. Suivi de la démarche du Lac-à-l'épaulé

9.1. Résumé des rencontres

Tel que mentionné dans le rapport d'activité 2018, la Corporation s'est fait accompagner par Culture BSL dans un processus important d'actualisation de son mandat et de ses activités. Quatre rencontres qui se sont tenues : En 2018, le 25 avril et le 31 août et en 2019 le 31 janvier et le 15 février 2019. Virginie fait un résumé de chacune des rencontres en précisant que la rencontre s'étant tenue le 15 février établissait un véritable projet de libeller de

mission, de mandat et d'objectifs. Un mois plus tard, soit à la fin mars, le directeur Nicolas Orreindy quittait la Corporation et depuis le 28 avril dernier, Marie Pierre Daigle a pris le relai de la direction. Virginie, qui assure l'intérim de direction et soutient la nouvelle directrice, mentionne qu'il est essentiel que celle-ci soit bien en selle et qu'elle ait pu régler toutes les urgences avant de pouvoir s'approprier le projet d'actualisation de la Corporation pour bien le porter auprès de l'ensemble des membres.

9.2. Retour sur le sondage destiné aux membres

Virginie mentionne que la démarche de Lac-à-l'épaule réalisée à l'interne devait être accompagnée d'un processus externe de consultation des membres. Un sondage a ainsi été créé à cet effet en mars 2019. Les membres en règle de 2018 ont reçu une invitation à répondre à ce sondage. 18 membres y ont répondu. Nous avons pu rapidement consulter les résultats du sondage, qui a été créé par une ressource externe, Andrée-Anne Paradis venue prêtée main forte au c.a. en l'absence de direction. Ce sondage fait ressortir plusieurs aspects intéressants. Et à l'heure actuelle, nous n'avons pas terminé d'en analyser le contenu. Mais voici quelques aspects importants :

- La plupart des répondants ressentent une appartenance à l'organisme par leur participation aux activités telles le Salon et Kollaboration. Dans l'ensemble, deux points nous apparaissent majeurs : on remarque que les membres souhaitent avoir davantage d'occasions de rencontre pour se mettre en réseau et ils expriment également le besoin que leur travail de création soit diffusé, donc un besoin de visibilité.

- À la question qu'attendez-vous de CMABSL? Parmi quatre choix proposés concernant les actions que posent déjà la Corporation, la majorité s'attend à ce que l'organisme pose en premier lieu des actions qui stimulent plusieurs aspects de la pratique : Diffusion, création, commercialisation, recherche, production. Virginie termine en spécifiant que cet ordonnancement des cinq actions correspond au classement par ordre d'importance pour les membres répondants.

10. Orientations et actions 2019-2020

10.1. Nouvelles directions

Marie Pierre Daigle, la toute nouvelle directrice de la Corporation prend la parole pour exprimer sa fierté, son excitation à l'égard du défi qui l'attend. Elle souhaite activement diversifier les revenus de l'organisme et les augmenter. Elle exprime ses souhaits à convaincre les membres d'adhérer à MABSL.

10.2. Prévisions financières 2019

Marie Pierre signale qu'il était trop prématuré de présenter aujourd'hui un budget 2019 ajusté à la nouvelle réalité. Trop d'inconnus demeurent encore à ce jour.

10.3. 20^{ième} Salon des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent

Marie Pierre fait le suivi sur le Salon 2019 (20^e anniversaire) et confirme que les dates choisies du 21 au 24 novembre 2019 concordent partiellement avec celles du Salon de Toronto. Malheureusement, c'est ainsi.

10.4. Assemblée générale spéciale (février-mars 2020)

Marie Pierre annonce qu'une assemblée générale spéciale sera planifiée pour modifier les règlements généraux (dernière révision en 2011) à l'issue de tout le processus d'actualisation de MABSL. On estime que cela aura lieu autour de février ou mars 2020.

10.5. Kollaboration 2020

Pour l'édition de 2020, la même formule que 2018 est prévue pour le séminaire. Chantal demande où en est le catalogue de l'édition 2018. Marie Pierre précise qu'actuellement la maquette est en relecture.

10.6. Recommandations des membres

Josée Desjardins souhaite sincèrement que pour le Salon 2019, il y ait de l'espace pour accueillir et promouvoir le travail d'écoles qui œuvrent en métiers d'art via un ou des kiosques dédiés. Julien et Manon appuient cette idée. Louis mentionne que le public a de plus en plus d'intérêt à comprendre les savoir-faire de l'intérieur par l'apprentissage des techniques pas nécessairement en achetant les produits.

Toute une discussion s'ouvre sur ce potentiel d'avoir comme membre et comme participant au Salon les « passeurs de savoirs », qu'ils soient de la région ou non. Certains sont d'avis que nous devrions prioriser la visibilité aux écoles de la région alors que d'autres sont ouverts à plus de représentativité de la formation « officielle » offerte sur le territoire québécois. Chantal précise que l'enjeu réside à déterminer les modalités et paramètres d'accueil de l'offre « formation » par rapport à l'offre « produits ». Elle poursuit avec l'importante du volet Innovation. Il faut le relancer.

Il y a toute une clientèle qui souhaite faire du loisir créatif et l'autre qui souhaite potentiellement en faire un métier. L'un et l'autre sont importants. David rappelle que l'idée des kiosques avec extension d'atelier de 3 pieds est à nouveau dans les possibilités cette année. Michèle Amiot croit énormément au potentiel de ces espaces démo pour élargir les consciences et comprendre mieux les savoir-faire.

Marie Pierre et Caroline partage l'idée de présenter les métiers d'art comme un mode de vie.

11. Élection au conseil d'administration

11.1. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection

Josée Desjardins propose Ginette Lepage à la présidence des élections et Virginie Chrétien comme secrétaire. Approuvé à l'unanimité

Josée Desjardins propose
Adopté à l'unanimité
RES-AGA.2019-05-18-05

11.2. Mise en candidature pour les postes n°4 et n°5

Les formulaires de mise en candidature circulent pour les postes numéro 4 et 5, occupés respectivement par David Booth et Josée Bourgoïn qui sont en fin de mandat. Ginette Lepage partage le seul bulletin présenté. Il s'agit de Caroline Roberge, de Tenon Mortaise qui est accueillie au c.a. avec enthousiasme. Il y aura donc un poste à combler prochainement au sein du c.a.

11.3. Élection Aucune élection nécessaire

12. Varia

David Booth tient à remercier Nicolas Orreindy pour le travail des trois dernières années fait à la MABSL à titre de directeur. On remercie généreusement David Booth pour les huit années d'implication exemplaire sur le c.a. Ginette Lepage souhaite le plus chaleureux des bienvenus à Marie Pierre dans son poste de direction. Et finalement Josée Desjardins remercie Virginie pour son intérim de direction et son travail.

13. Levée de l'assemblée

Louis Lagacé propose la levée de l'assemblée. Il est 16h00

Louis Lagacé propose
Adopté à l'unanimité
RES-AGA.2019-05-18-06

Ginette Lepage
Présidente d'assemblée

Virginie Chrétien
Secrétaire d'assemblée